

Département Ressources Humaines

Décision n° 2025-836

Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un emploi de technicien exploitation station épuración à la direction des opérateurs publics de l'eau et de l'assainissement

Réf. : 4.2.5

Décision

La Présidente,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2025-43 du 21 mai 2025 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article L.332-8,2°, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'à la direction des opérateurs publics de l'eau et de l'assainissement, un emploi de technicien exploitation station épuración, va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

- Piloter les installations de traitement d'eaux usées à Boues Activées, Filtres à Sable, Filtres plantés de roseaux : piloter les réglages nécessaires à l'optimisation du fonctionnement afin de respect les normes réglementaires de rejet des installations suite à des mesures chimiques et bactériologiques, et formuler des actions.
- Surveiller le bon fonctionnement des organes électromécaniques par analyse des données et proposer des solutions techniques, établir un plan d'actions pour résoudre le problème.
- Piloter la station (projet en lien avec les nouvelles technologies : sondes de mesures Redox, Intelligence artificielle...) et mettre en œuvre des actions de sécurisation des rejets dans le milieu naturel (surveillance de la qualité de la mesure), proposer et mettre en œuvre des actions d'amélioration.
- Piloter des projets innovants de mise à niveau des stations : apporter une expertise technique chimique biologique et électromécanique permettant de garantir le bon fonctionnement des installations.
- Planifier et coordonner le plan d'entretien préventif (diagnostiquer les pannes de 1er niveau des organes, réparation...), coordonner les opérations de gros entretien et le suivi des opérations curatives en lien avec le technicien des ateliers, et coordonner avec le Technicien GMAO l'intégration des références des équipements (neuf et ancien).

Décide,

Article 1 : L'emploi de technicien exploitation station épuration à la direction des opérateurs publics de l'eau et de l'assainissement est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des techniciens, à savoir au minimum indice brut 389 et au maximum indice brut 597, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2025,

Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Nantes, le **06 OCT. 2025**

Pour la Présidente
La vice-présidente déléguée

Aicha BASSAL

mis en ligne le :

08 OCT. 2025